

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2022-03-22

À la séance ordinaire du **Conseil d'administration** du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi tenue **le 22 mars 2022**, à 19 h, à la salle du conseil du centre administratif du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi, à laquelle séance il y avait quorum :

sont présents :

- M^{me} Marie-Pier Bellavance, membre de la communauté municipale, santé
- M^{me} Kathleen Bouchard, membre du personnel enseignant
- M^{me} Mélanie Boulet, présidente et membre parent représentant le district 04
- M^{me} Isabelle Bourdeau, membre de la communauté RH
- M^{me} Claudia Denis, membre parent représentant un autre district
- M^{me} Karine Drouin, membre du personnel de soutien
- M. Daniel Lavergne, membre du personnel professionnel
- M^{me} Julie Leclerc, membre parent représentant un autre district
- M^{me} Alexy-Ann Lévesque, membre de la communauté 18 à 35 ans
- M. Mario Matte, membre personnel de direction d'établissement
- M^{me} Brigitte Roy, membre du personnel d'encadrement
- M^{me} Sophie Thibodeau, membre parent représentant le district 01

sont toutefois absents :

- Poste vacant, membre parent représentant un autre district
- Poste vacant, membre représentant de la communauté en matière financière
- Poste vacant, membre de la communauté culturel

sont également présents :

- M^{me} Isabelle Godbout, directrice générale
- M. Éric Belzil, directeur des Services des ressources financières et du transport scolaire
- M. Éric Dupuis, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
- M. Marco Fournier, directeur des Services des ressources humaines
- M^{me} Linda Gauthier, directrice des Services réussite et persévérance scolaire
- M. Jean-François Lachance, consultant en éducation
- M. Alexis Lapierre, secrétaire général et responsable aux communications

sont toutefois absents :

- M. Yves Dubé, directeur général adjoint et directeur du service aux entreprises
- M^{me} Sylvie Lapierre, directrice du Centre de formation générale Le Retour

La séance débute à 19 h.

Il est proposé par madame Julie Leclerc et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

Résolution CA-22-013

Présentation de l'ordre
du jour de la séance
ordinaire

CA-22-014

Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 janvier 2022

Il est proposé par madame Karine Drouin et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2022 soit accepté tel quel.

Adopté

CA-22-015

Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 février 2022

Il est proposé par madame Isabelle Bourdeau et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2022 soit accepté tel quel.

Adopté

CA-22-016

Accès pour les organismes publics décentralisés (santé, éducation, municipales)

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

Attendu qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

Attendu que le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi est un organisme public visé au paragraphe no 4° à 7° de l'annexe de cette loi;

Attendu que le Centre de services scolaire Lac-Abitibi désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

Attendu que le Centre de services scolaire Lac-Abitibi n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

Il est proposé par madame Kathleen Bouchard et appuyé par monsieur Mario Matte : d'autoriser **monsieur Alexis Lapierre** à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de Centre de Services scolaire du Lac-Abitibi.

Adopté

CA-22-017

Résolution d'intention pour la fermeture du Pavillon d'Authier-Nord de l'école Bellefeuille

CONSIDÉRANT l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la politique de maintien ou de fermetures d'écoles (document de gestion n° 100,206);

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire désire assurer le maintien de la qualité et la répartition des services éducatifs sur son territoire;

CONSIDÉRANT le seuil minimal de clientèle générant le financement des services d'enseignement;

CONSIDÉRANT la population actuelle du pavillon visé et la prévision au cours des prochaines années, de la clientèle de ce pavillon et celle de l'ensemble du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT la capacité de relocalisation de la clientèle de l'école visée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Claudia Denis et résolu unanimement d'annoncer l'intention de fermer le Pavillon Authier-Nord de l'école Bellefeuille à compter de l'année scolaire 2023-2024 en vertu des articles 5.6 à 5.8 de la politique de maintien ou de fermetures d'écoles (document de gestion n° 100,206).

Adopté

CA-22-018

Engagement définitif d'un cadre

Attendu la nomination de **monsieur Charles Bégin au poste de régisseur des services administratifs aux Services des ressources matérielles et de l'informatique;**

Attendu que sa demande de congé sans traitement, au poste de technicien en bâtiment, a été accepté pour la période du 15 février 2021 au 14 février 2022 inclusivement;

Attendu qu'il a débuté son poste de régisseur le 15 février 2021;

Attendu que l'engagement définitif de monsieur Charles Bégin est assujéti à la réussite d'une période probatoire, conformément à la résolution CA-21-025;

Attendu le rapport du comité d'évaluation concluant à la réussite des objectifs fixés.

Il est proposé par monsieur Daniel Lavergne et unanimement résolu de procéder à l'engagement définitif de monsieur Charles Bégin, et ce, à compter du 23 mars 2022.

Adopté

CA-22-019

Adoption du document de gestion n° 100,000 « Actes d'établissement des écoles et des centres scolaire 2022-2023 »

Il est proposé par madame Sophie Thibodeau et unanimement résolu d'adopter le document de gestion « Actes d'établissement des écoles et des centres scolaire 2022-2023 » tel que déposé.

Également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 100,000 et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

CA-22-020

Adoption du document de gestion n° 100,003 « Liste des écoles et des centres, année scolaire 2022-2023 » ;

Il est proposé par madame Brigitte Roy et unanimement résolu d'adopter le document de gestion « Liste des écoles et des centres, année scolaire 2022-2023 » tel que déposé.

Également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 100,003 et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

CA-22-021

Adoption du document de gestion n° 300,002 "Organisation et utilisation des journées de planification et d'évaluation et des journées de concertation"

Il est proposé par madame Alexy-Ann Lévesque et unanimement résolu d'adopter le document de gestion "Organisation et utilisation des journées de planification et d'évaluation et des journées de concertation" tel que déposé.

Également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 300,002 et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

CA-22-022

Adoption du document de gestion n° 300,211 "Norme et modalités en évaluation des apprentissages"

Il est proposé par madame Karine Drouin et unanimement résolu d'adopter le document de gestion "Normes et modalités en évaluation des apprentissages" tel que déposé.

Également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 300,211 et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

CA-22-023

Calendrier scolaire des écoles – document de gestion no 200,104

Il est proposé par madame Claudia Denis et unanimement résolu d'adopter le document de gestion « Calendrier scolaire des écoles » tel que présenté.

Également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 200,104 et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

CA-22-024

Abrogation de la résolution CA-21-081 – Responsable d'immeuble

Il est proposé par monsieur Mario Matte et unanimement résolu que les membres du personnel enseignant suivants soient nommés responsables d'immeubles, pour l'année scolaire 2021-2022, et qu'ils bénéficient du supplément prévu à la convention collective pour leurs responsabilités additionnelles.

Cette résolution est effective du **15 mars au 30 juin 2022**.

Celle-ci abroge la résolution CA-21-081

Postes disponibles	Responsables
Pavillon de Colombourg	Christine Côté-Chevalier
Pavillon de Mancebourg	Mélissa Lefebvre
Pavillon de Clermont	Ann Tremblay est remplacée par : Manon Germain
Pavillon de Duparquet	Hélène Lambert
Pavillon d'Authier-Nord	Nathalie Asselin
Pavillon de Poularies	Valérie Rancourt
Pavillon de Roquemaure	Annie Gagnon

Adopté

CA-22-025

Nomination auditeur externe années financières 2021-2022 et 2022-2023

CONSIDÉRANT l'obligation de nommer un auditeur externe pour produire un rapport de vérification sur les opérations financières du Centre de services scolaire, selon l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que la direction des ressources financières a négocié les honoraires d'audit pour les exercices financiers 2021-2022 et 2022-2023 et qu'elle juge la proposition de l'auditeur externe raisonnable;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Pier Bellavance ET RÉSOLU que le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi accepte l'offre de la firme comptable Trudel, Lapointe, Collard CPA Inc. de La Sarre, moyennant des honoraires de 82 750 \$ avant taxes, et ce, pour effectuer les procédés d'audits spécifiés, l'audit des états financiers et l'audit des effectifs scolaires pour les années financières 2021-2022 et 2022-2023.

Adopté

CA-22-026

Adoption du document de gestion no 400,203 « Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle »;

Il est proposé par madame Brigitte Roy et unanimement résolu d'adopter le document de gestion « Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle » tel que présenté.

Également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 400,203 et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

CA-22-027

Octroi de contrat pour le projet « Remplacement des systèmes d'intercommunication Polyno et CFPLA »

Il est proposé par monsieur Daniel Lavergne et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entrepreneur « Alarm La-Sar inc. », pour le projet « Remplacement des systèmes d'intercommunication Polyno et CFPLA ».

Ce contrat au montant de 398 165 \$ (avant taxes) est retenu dans le cadre de la mesure 50 662 – résorption de déficit de maintien pour les années 2019-2020.

Adopté

CA-22-028

Nom de la nouvelle école

CONSIDÉRANT la construction à venir d'une nouvelle école située au Sud-Ouest de l'intersection des rues Pagé et de la 12e avenue de La Sarre;

CONSIDÉRANT les critères et procédures de sélection mis en place par le comité de sélection du nom de la nouvelle école;

CONSIDÉRANT les propositions reçues lors du concours mis en place par le comité de sélection du nom de la nouvelle école;

CONSIDÉRANT le choix effectué par le comité de sélection du nom de la nouvelle école;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Kathleen Bouchard et résolu unanimement de nommer ladite nouvelle école « Le Phénix du Savoir ».

Adopté

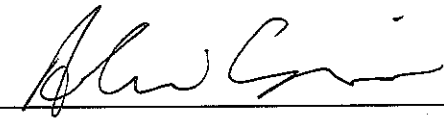
CA-22-029
Levée de la séance

Il est proposé par madame Claudia Denis et unanimement résolu de procéder à la levée de la séance.

La séance se termine à 20 h 18.



Mélanie Boulet
Présidente du Conseil d'administration



Alexis Lapierre
Secrétaire général